

	Procédure de préparation des biberons pour les maternités du RP2S ne disposant pas de biberonnerie			
	Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S)	www.rp2s.fr Onglets : protocoles et procédures	Rédaction initiale : Groupe de travail « sages-femmes coordinatrices et cadres de santé » Relecture et validation : médecins hygiénistes du CHANGE Validation : comité scientifique du 12 déc 2024	3 pages

Cadre général : la préparation des biberons nécessite un local dédié « biberonnerie ». En dehors de cet équipement, seuls les mini-biberons à usage unique (nourettes) sont utilisables en suites de naissances. Cependant, des préparations spécifiques sont parfois nécessaires, nécessitant une reconstitution à partir de poudre.

Il est admis que leur reconstitution et leur stockage en maternité peut être tolérée et organisée, en s'appuyant sur une procédure écrite adaptée à chaque unité de suites de naissance (locaux, personnel) et ayant obtenu l'approbation de l'équipe opérationnelle d'hygiène de l'établissement.

Objectif général : Ce document est une proposition de procédure qui vise à permettre la préparation et l'utilisation de biberons reconstitués dans les maternités ne disposant pas d'une biberonnerie. Cette procédure ne concerne pas la préparation de biberon en chambre par les parents eux même.

Référence bibliographique

2005 – *Recommandation d'hygiène pour la préparation et la conservation des biberons* – Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA)

1. Local

- Espace réservé exclusivement à cet usage (recommandation AFSSA) ou au minimum un espace dédié dans une zone de soin/préparation des soins
 - Ventilation et éclairage adéquats et suffisants
 - Surfaces bien entretenues, faciles à nettoyer et/ou désinfecter (matériaux étanches, non absorbants, lavables et non toxiques)
 - Disposant d'installations sanitaires permettant le nettoyage et le séchage des mains
- ATTENTION : Les toilettes ne doivent pas communiquer avec les locaux de manipulation et de préparation

2. Entretien du matériel en l'absence d'usage unique

- S'il s'agit d'un biberon apporté par les parents, il doit être étiqueté au nom de l'enfant.
- Appareil automatique de nettoyage et de désinfection de type semi-professionnel
- Ou à défaut, lave-vaisselle de type domestique réservé exclusivement à l'entretien des biberons et du petit matériel annexe de préparation
→ Cycle complet avec température $\geq 65^{\circ}\text{C}$ et séchage impératif
- Biberons vidés de leur contenu résiduel + rincés à l'eau du réseau avant d'être mis au lave-vaisselle.
- Si délais d'attente avant mise au lave-vaisselle : immersion des biberons dans de l'eau contenant un détergent type liquide-vaisselle.

3. Entretien des locaux

Plan de nettoyage et de désinfection défini par écrit et qui précise pour tous les locaux et matériels, les modalités d'entretien : fréquence, modalités d'utilisation de chaque produit, nécessité ou non de rinçage, identification du responsable de l'entretien pour chaque secteur, et modes de contrôles.

4. Fiche technique relative à l'entretien du réfrigérateur (cf. fiche classique)

5. Personnel

Formation continue à l'hygiène alimentaire adaptée aux contraintes organisationnelles :

- Diététiciennes, puéricultrices ou infirmières, sages-femmes
- AP (idéalement) ou AS, Sages-femmes sous réserves de l'avis

Responsable de proximité (rôle : mise en œuvre des bonnes pratiques de préparation et de conservation des biberons) : cadre de santé ou sage-femme coordinatrice

6. Eau

Il n'est pas nécessaire de recourir au chauffage de l'eau pour la préparation des biberons.

Il est recommandé d'utiliser une eau embouteillée : eaux minérales naturelles ou eaux de source répondant aux critères de qualité de l'avis de l'AFSSA du 2 décembre 2003 (cf. lien url : <http://www.afssa.fr/Ftp/Afssa/22077-22569.pdf> et Annexe III). Les caractéristiques de minéralisation peuvent avoir des conséquences sur l'absorption digestive, sur l'état de santé de l'enfant ou sur la préparation des poudres de lait.

Il est recommandé :

- De ne pas conserver une bouteille ouverte et réfrigérée au-delà de 24 heures,
- Une fois ouverte, la bouteille doit être conservée à une température ≤ 4°C
- De ne pas utiliser de l'eau de fontaine réfrigérante.

7. Reconstitution du biberon

- Hygiène des mains avec solution hydroalcoolique
- Désinfecter le plan de travail avant et après la préparation avec un produit agréé contact alimentaire
- Hygiène des mains avec solution hydro alcoolique
- Champ non-stérile propre pour poser le matériel, ou plateau
- Préparer le matériel et les produits nécessaires
- Vérifier les dates de péremption
- Eviter que le goulot de la bouteille d'eau n'entre en contact avec celui du biberon
- Eviter le contact de la cuillère mesure de lait avec le bord du biberon

a. Lait prêt à l'emploi sous forme liquide et lait maternel

- Remplir le biberon de la quantité désirée
- Refermer le biberon avec la tétine et le capuchon
- Mettre l'étiquette avec
 - Nom, prénom, date de naissance de l'enfant
 - Nom et quantité de lait
 - La DLU
 - Les éventuels produits diététiques utilisés ou à rajouter
- Si le biberon n'est pas consommé immédiatement dans l'heure qui suit sa fabrication, le mettre au réfrigérateur (température ≤ 4°C). Délai de conservation → cf. paragraphe 9.

b. Lait en poudre

- Verser la quantité d'eau dans le biberon (N cuillères x 30 mL d'eau)
- S'assurer que la reconstitution écrite sur la boîte est bien 1 cuillère-mesure dans 30 mL d'eau et que la cuillère-mesure est bien celle de la boîte de lait

- Prélever la poudre de lait avec la cuillère mesure de la boite, sans tasser, en évitant de toucher les parois intérieures de la boîte. Araser la cuillère.
- Verser les N cuillères de lait arasées dans le biberon d'eau.
- Refermer le biberon avec la tétine et le capuchon
- Mélanger en roulant le biberon entre les deux mains.
- Mettre l'étiquette avec
 - Nom, prénom, date de naissance de l'enfant
 - Nom et quantité de lait
 - La DLU
 - Les éventuels produits diététiques utilisés ou à rajouter
- Si le biberon n'est pas consommé immédiatement dans l'heure qui suit sa fabrication, le mettre au réfrigérateur (température ≤ 4°C). Délai de conservation → cf. paragraphe 9.

8. Traçabilité

En cas de problème infectieux ou toxique sur un lot de lait, de complément alimentaire ou d'épaississant, les services doivent être capables d'identifier rapidement des enfants qui ont reçu ce lot.

- A l'ouverture d'une nouvelle boite de lait ou de complément alimentaire ou de lait sous forme liquide :
 - Incrire sur une fiche de traçabilité
 - Le nom et la marque de lait
 - Le numéro de lot
 - La date de péremption
 - La date d'ouverture
 - La DLU
 - Incrire sur la boite de lait la DLU après ouverture
- Lors de la préparation d'un biberon : coller une étiquette de l'enfant (avec nom, prénom et date de naissance de l'enfant) sur la fiche de traçabilité de la boite de lait.

Les fiches de traçabilité sont conservées 3 mois dans le service puis archivées par la sage-femme coordinatrice.

NB : si la boîte est dédiée à un nouveau-né, la traçabilité peut se faire dans le dossier de l'enfant.

9. Conservation et consommation du biberon

Les biberons peuvent être consommés à température ambiante.

- Si le biberon est destiné à être consommé dans un délai de moins d'1 heure (moins de 4h si lait maternel tiré dans le service). Il est conservé à température ambiante, à l'abri du soleil et de toute source de chaleur
- Si le biberon est destiné à être consommé dans un délai de plus d'1 heure (plus de 4h si lait maternel tiré dans le service)
 - ➔ Conservation au réfrigérateur avec température ≤ 4°C.
 - ➔ Délai de conservation au réfrigérateur (température ≤ 4°C) = 24h (48h si lait maternel tiré dans le service)
 - ➔ Sortir le biberon immédiatement avant utilisation et consommation dans un délai d'1 heure
 - ➔ Réchauffement du biberon au chauffe-biberon à sec si besoin
 - ➔ Si le biberon a été réchauffé, consommation dans les 30 minutes au lieu d'1 heure.
 - ➔ Aucun biberon ne pourra être remis au réfrigérateur.